

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE ■ En finir avec une suspicion partagée

# Les entreprises preneuses

Portées par des logiques différentes, entreprises et administrations entretiennent des rapports où l'incompréhension le dispute à la méfiance. Les mesures annoncées hier suffiront-elles à améliorer leurs relations ?

## INTERVIEW

Jérôme Pilleyre

Le « droit à l'erreur » et la nouvelle tentative de simplification des démarches administratives suffiront-ils à renouer le dialogue entre les entreprises et les pouvoirs publics ? L'avocate Aurélie Boulet du cabinet AVENS veut y croire.

■ **La simplification est une vieille antienne ?** Depuis longtemps, en effet, promesse est faite aux entreprises de faciliter leurs relations avec les administrations, en ne les obligeant plus par exemple à fournir plusieurs fois les mêmes pièces. Les administrations sont censées se communiquer ces informations. Ce nouveau choc de simplification porté par le gouvernement va beaucoup plus loin, répondant à une revendication récurrente des entreprises, notamment les TPE (très petites entreprises) et PME



MAÎTRE AURÉLIE BOULET. « Une cohérence d'ensemble. »

(petites et moyennes entreprises) : un allègement des charges administratives, des sanctions plus justes et plus équilibrées, une bienveillance légalisée, et l'instauration d'un dialogue apaisé dans le cadre d'un droit de contrôle.

■ **En quoi le droit de contrôle peut-il changer la nature des rapports entre entreprises et administrations ?** Les TPE et PME n'ont souvent ni les moyens ni le temps de faire face aux exigences des différentes administrations. Les entreprises se gardent bien de solliciter

les services de ces administrations de peur d'attirer l'attention de ces dernières sur leurs difficultés, bref de voir leurs interrogations quant à leur conformité aux règles en vigueur se retourner contre elles sous la forme de sanctions pour non-respect desdites règles ! L'esprit du projet de loi consiste à permettre aux entreprises de demander à une administration de les contrôler pour s'assurer qu'elles sont en conformité. Les conclusions rendues seront ensuite oppo-

sables, à la manière d'un rescrit.

■ **Il y aura aussi moins de contrôles...** Trop fréquents ou trop étalés dans le temps, les contrôles nuisent à l'activité des entreprises, tout particulièrement aux TPE et PME. Leur limitation dans le temps va dans le bon sens, comme aussi la généralisation de l'intervention du médiateur aux Urssaf ou encore le fait que, passé trois mois, le silence de l'administration puisse valoir accord.

■ **Le « droit à l'erreur » est la mesure phare de ce projet ?** Présumer de la bonne foi des administrés facilite indéniablement le dialogue. Limiter les intérêts de retard et n'alourdir les sanctions pécuniaires qu'en cas de récidive témoignent de ce revirement auquel les entreprises ne peuvent qu'être sensibles. Mais c'est la cohérence de toutes ces mesures qui valorisent les entreprises plutôt que de les déprécier qui peuvent changer les choses. L'idée est de ne pas entraver inutilement la vie des entreprises et de leur permettre d'engager un dialogue apaisé avec l'administration. ■

FRONT NATIONAL

## Un député quitte le parti et rejoint « Les Patriotes »



À DROITE. Le député « Les Patriotes » José Évrard. PHOTO AFP

**Le député du Pas-de-Calais José Évrard quitte le Front national pour rejoindre les Patriotes, a annoncé hier le président de ce mouvement, Florian Philippot. Une décision qualifiée de « trahison » par le FN.**

« J'ai été heureux de le voir, de discuter avec lui, c'est José Évrard, député du Pas-de-Calais, qui m'a annoncé qu'il quittait le Front national et rejoignait les Patriotes », a déclaré Florian Philippot sur RMC et BFMTV.

« Son parcours de vie, son parcours politique parle pour sa sincérité, parle pour lui. Il a été au parti communiste » et est élu « dans le bassin minier ». « Il avait rejoint le

Front en 2013 sur cette ligne sociale de lutte contre les oligarchies, contre l'Union européenne, cette ligne trahie aujourd'hui par le Front national », a expliqué l'ancien bras droit de Marine Le Pen qui a quitté le FN en septembre.

« On n'a plus la même ligne politique » avec Marine Le Pen, a confirmé José Évrard, hier après-midi. « Je pense que sortir de l'euro reste une nécessité », a-t-il déclaré, jugeant « qu'il faut aussi sortir de l'euro ».

Dans un communiqué signé par le porte-parole du parti Sébastien Chenu, le FN évoque une « trahison des électeurs lensois », après avoir appris « par voie de presse » son départ. ■

ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS À L'ÉCOLE ■ Le ministre de l'Éducation prudent

## Apprendre « le respect d'autrui »

Comment lutter contre les inégalités filles-garçons à l'école, une promesse d'Emmanuel Macron ? Le ministre de l'Éducation se montre prudent.

Interrogé sur le sujet, hier sur *France Inter*, Jean-Michel Blanquer a insisté sur l'apprentissage du « respect d'autrui », un des quatre grands enseignements que doit pratiquer l'école selon lui, avec « lire, écrire et compter ».

Il a aussi mis l'accent sur la sensibilisation des parents, à travers « des réunions en petits groupes en début d'année » et « la mallette des parents » (des ressources et supports méthodologiques disponibles en ligne depuis 2010, à disposition des équipes pédagogiques des écoles).

« À partir du moment où on respecte autrui, on respecte les femmes dans le rapport hommes-femmes », a déclaré le ministre. Et la lutte contre les inégalités filles-garçons « est plus efficace lorsque nous incluons les parents ».

« Tels qu'ils étaient faits », les « ABCD de l'égalité », mis en œuvre à titre expérimental pen-



MINISTRE. Jean-Michel Blanquer à l'école. PHOTO AFP

dant l'année scolaire 2014-2015 avant d'être abandonnés, « n'étaient pas bons ». « Quand vous braquez une bonne partie des familles, vous ne faites pas quelque chose qui est utile pour l'objectif que vous visez. »

## « Théorie du genre »

Jean-Michel Blanquer, qui a aussi insisté sur la formation des enseignants, garde en tête la violente polémique autour des « ABCD de l'égalité ». Les « ABCD », lancés à l'automne 2014 dans 600 classes volontaires pour déconstruire les stéréotypes filles-garçons, avaient été abandonnés en juin 2015, après plusieurs mois de polémique menée notamment par l'extrême droite et les opposants au mariage homosexuel.

Les opposants aux « ABCD » dénonçaient une présumée « théorie du genre » qui nierait les différences sexuelles. Après l'abandon des « ABCD », Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation à partir de la rentrée 2015, s'était rabattue sur une formation des enseignants plus pointue sur ces sujets d'égalité filles-garçons. ■

## ■ Le Snuipp-FSU inquiet

Le principal syndicat du primaire, le Snuipp-FSU, rejoint par une cinquantaine de chercheurs, s'inquiète de la prédominance des neurosciences dans l'éducation, après l'annonce de la création d'un Conseil scientifique de l'éducation nationale dirigé par le professeur de psychologie cognitive Stanislas Dehaene. « Dans le dialogue permanent que l'école doit entretenir avec la recherche, aucune discipline ne peut légitimement s'imposer aux autres et aucune ne doit être ignorée », écrit le syndicat dans un appel signé par 56 chercheurs.

## → EN POLITIQUE

« **POUR VINGT ANS** ». Si le « processus de fragmentation » se poursuit à droite, « nous sommes dans l'opposition pour vingt ans », a dit hier Maël de Calan, candidat à la présidence de Les Républicains. Cette déclaration fait suite au lancement d'Agir, nouveau parti créé par des « Constructifs ». ■

**REFUS DU SÉNAT**. Le Sénat a largement refusé hier la diminution de la compensation de la réforme de la taxe professionnelle, à l'occasion du débat en première lecture du projet de loi de finances 2018. Toutefois pour que cette disposition soit définitive, il faut qu'elle soit adoptée également par les députés, ce qui est improbable, le gouvernement disposant d'une large majorité à l'Assemblée. ■

## Le questeur fait débat

Aurore Bergé, porte-parole des députés LREM, a estimé hier que « l'opposition » devait être « représentée » à la questure de l'Assemblée nationale, comme de coutume, après le refus de Thierry Solère de renoncer à son poste de questeur malgré son ralliement à LREM. ■

**AU-DELÀ DU PÉRIPH'**. Trois jours après sa nomination comme porte-parole du gouvernement, en remplacement de Christophe Castaner, Benjamin Griveaux a annoncé hier qu'il entendait « porter la parole au-delà du périphérique » parisien, notamment pour « comprendre et répondre aux incompréhensions ». ■

**EN DÉSACCORD**. Benoît Hamon a estimé hier qu'il existait un espace politique « considérable » pour la gauche, « entre l'impasse du néolibéralisme » et celui d'une « république nationaliste ». Il s'est aussi dit en désaccord avec Jean-Luc Mélenchon sur la question européenne : « Je veux rejeter le modèle néolibéral, mais pas l'Europe avec. » ■